

LA SANTÉ PUBLIQUE EN EUROPE

4

*Vocabulaire
de la santé publique*

J. Hogarth

Présentation par E. J. Aujaleu



BUREAU RÉGIONAL DE L'EUROPE

Organisation mondiale de la Santé Copenhague 1977

ABREVIATIONS

- BIT - Bureau international du Travail
- EURO - Bureau régional de l'Europe
- FAO - Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
et l'Agriculture
- OIT - Organisation internationale du Travail
- OMS - Organisation mondiale de la Santé
- UNESCO - Organisation des Nations Unies pour l'Education,
la Science et la Culture

Note

Les astérisques (*) signalent les renvois à d'autres termes figurant dans l'ouvrage.

Chaque entrée est suivie de son équivalent anglais.

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Avant-propos	v
Introduction.	vii
Présentation de l' édition française . .	xi
Vocabulaire	1
Liste des termes traités	263

AVANT-PROPOS

Le Bureau régional OMS de l'Europe produit une abondante documentation et se trouve dès lors confronté avec des problèmes de terminologie. Les gouvernements se heurtent à des problèmes analogues dans leurs contacts avec l'Organisation, et aussi bien lorsqu'ils analysent les informations sur les services de santé qui émanent de sources internationales.

Dans le dessein de contribuer à la normalisation de la terminologie dans ce domaine, le Bureau de l'Europe a confié à M. J. Hogarth, ancien Sous-Secrétaire au Département de l'Intérieur et de la Santé d'Ecosse, le soin d'élaborer un vocabulaire de la santé publique à l'aide de publications et de documents de l'Organisation. Nous lui exprimons nos sincères remerciements pour les grands efforts qu'il a consacrés à cette tâche et la haute qualité de son travail.

Nous avons demandé au Professeur E. J. Aujaleu, Directeur général honoraire de l'Institut national de la Santé et de la Recherche médicale, de bien vouloir revoir la traduction du vocabulaire et de l'adapter à l'usage français. Nous lui sommes profondément reconnaissants de l'éminent concours qu'il nous a apporté pour l'établissement du texte français.

La publication du vocabulaire en français, en anglais et en russe s'inscrit dans le cadre de l'action du Bureau régional destinée à faciliter les échanges d'information et d'expérience. Nous espérons vivement que cet ouvrage, en réduisant les risques de malentendu et d'interprétation erronée, contribuera à promouvoir la collaboration internationale en matière de santé publique.



Leo A. Kaprio
Directeur régional
de l'OMS pour l'Europe

INTRODUCTION

Le vocabulaire qui suit, élaboré à la demande du Bureau régional OMS de l'Europe, a pour but de réunir, sous une forme commode à consulter, les définitions de termes couramment utilisés dans les débats relatifs à la santé. A toutes les formes de communication humaine s'attache le risque de malentendus ou d'interprétations divergentes, et ce risque est beaucoup plus grand dans les débats internationaux, dont les participants ont des formations diverses et parlent des langues différentes. Conscients des difficultés de terminologie, les comités et groupes de travail de l'OMS ont eu de plus en plus tendance, ces dernières années, à faire figurer, dans leurs rapports, des analyses des définitions adoptées pour les termes qu'ils emploient dans leurs débats. En fait, le présent vocabulaire est essentiellement un recueil de termes définis dans les nombreux rapports établis depuis 1948 par des organismes réunis à l'initiative du Siège de l'OMS ou du Bureau de l'Europe.

Le vocabulaire ne comprend en principe et de propos délibéré que des termes qui ont été définis, expressément ou par voie de conséquence logique, dans des documents utilisés ou publiés par l'OMS; toutefois ont été ajoutés un certain nombre d'autres termes, définis en dehors de l'OMS, et en particulier par d'autres organisations internationales, lorsqu'ils pouvaient compléter utilement la terminologie des documents de l'OMS.

Aucune des définitions, excepté celle de la "santé" qui apparaît dans la Constitution de l'OMS, et peut-être celles d'un ou deux autres termes expressément étudiés par l'Assemblée mondiale de la Santé, n'a de valeur obligatoire. Elles traduisent toutes uniquement l'opinion dûment réfléchie d'un auteur ou d'un groupe de personnalités (comité d'experts, groupe scientifique, séminaire, symposium ou groupe de travail) réuni par l'OMS à telle ou telle fin. Il va de soi, cependant, que les définitions données par ces groupes d'experts, ou experts individuels, sont en général prises en considération par les autres membres des disciplines considérées et que, même si elles sont appelées à être revues, ou si l'évolution de telle ou telle discipline amène à les modifier, elles n'en constituent pas moins un bon point de départ. C'est pourquoi le vocabulaire cite abondamment les rapports des comités de l'OMS qui sont publiés dans la Série des Rapports techniques et les nombreux rapports établis sous les auspices du Bureau de l'Europe, ainsi que les études reprises dans les Cahiers de Santé publique ou dans la Série des Monographies de l'OMS.

L'élaboration du vocabulaire a fait apparaître que les définitions utilisées au cours des débats de l'OMS depuis un quart de siècle ou davantage variaient parfois et, dans certains cas même, se contredisaient entre elles. Cela est explicable puisqu'il s'agit d'un domaine qui s'est développé très rapidement durant ce laps de temps. Il est inévitable aussi que le vocabulaire comporte de nombreuses lacunes, soit parce que la signification de certains termes utilisés par tel ou tel comité ou groupe de travail n'a posé aucune difficulté et a été acceptée telle quelle, soit parce que les comités

ou groupes de travail n'ont pas toujours élaboré de définition qui fût commode à citer, soit encore, évidemment, parce que l'auteur du vocabulaire n'a pas pu découvrir dans la masse de documentation dont il disposait la définition qu'il recherchait.

Je n'ai pas jugé qu'il m'incombait de résoudre les divergences de vues éventuelles, entre comités et groupes d'experts différents, au sujet du sens de tel ou tel terme. Parfois, j'ai repris deux définitions ou davantage, de façon qu'un comité ou groupe de travail qui se réunirait dans l'avenir puisse approfondir la question et résoudre éventuellement toute disparité apparente; dans d'autres cas, je me suis risqué à une brève analyse et, parfois, j'ai indiqué ma préférence. Pour l'essentiel, toutefois, le vocabulaire se fonde sur les travaux des nombreux groupes d'experts qui ont formulé les définitions, et il doit appartenir nécessairement aux groupes qui se réuniront dans l'avenir de se pencher sur les éventuelles difficultés de terminologie et de combler les lacunes que l'élaboration de ce document aura mises en évidence. Celui-ci doit être considéré comme une première édition, imparfaite dans sa forme actuelle, qui peut être améliorée et complétée au fil des années.

Le vocabulaire a été établi initialement en anglais, sur la base des textes anglais de documents de l'OMS. C'est pourquoi il est inévitablement conditionné par les habitudes de langage et la terminologie anglaises. Certaines difficultés de vocabulaire qui y sont relevées ne se poseront peut-être pas dans les autres langues de travail de l'OMS; par contre, il se présentera dans ces autres langues des difficultés qui leur seront particulières. La traduction en d'autres langues peut également faire apparaître des différences de concept éventuelles entre une langue et l'autre. J'ai, de-ci de-là, signalé ce genre de difficulté, mais j'espère cependant qu'il sera possible, à l'occasion d'une édition future, d'approfondir la question en comparant les éditions en anglais et en d'autres langues de travail de l'OMS.

Le vocabulaire, qui comprend environ 350 entrées principales se référant à un nombre beaucoup plus grand de termes traités, a été présenté par ordre alphabétique, et en aucune façon sous forme systématique. Il est tentant d'imaginer une présentation totalement articulée de chaque thème selon un groupement logique. Cela sera peut-être possible un jour; mais, en l'état actuel des choses, il était impossible, avec la documentation pré-existante, d'établir un schéma de présentation qui recouvre entièrement l'énorme domaine de la santé publique. Pour un instrument de travail incontestablement incomplet, mais qui pourra être complété avec l'aide de ses utilisateurs, la présentation alphabétique m'a paru la plus commode.

Le domaine sur lequel porte un vocabulaire de la santé publique est énorme, comme le suggère d'ailleurs la définition de ce terme. Pourtant, le présent ouvrage doit aller encore plus loin que ne le donnerait à penser cette définition, car la discussion des questions relatives à la santé publique moderne amène inévitablement à toucher à divers domaines marginaux, c'est-à-dire non seulement le domaine clinique, mais aussi les

domaines spécialisés de la gestion et de la planification. J'ai omis dans le vocabulaire toute référence à la terminologie clinique, et je n'ai pas cherché à concurrencer les divers vocabulaires spécialisés qui existent déjà concernant les divers domaines marginaux. J'ai cependant repris un certain nombre de termes d'usage courant dans ces domaines, qui ont été utilisés ou qui le seront probablement dans les discussions de comités et groupes de travail de l'OMS.

Je suis reconnaissant à tous les membres du personnel de l'OMS, à Copenhague et à Genève, qui m'ont aidé de leurs avis, qui m'ont fourni des références et qui m'ont stimulé en voulant bien s'entretenir des problèmes avec moi. Je dois beaucoup à la bonne grâce qu'ils ont apportée à me faire partager leurs connaissances et leur expérience, et à me consacrer leur temps. J'espère que le résultat de mes travaux leur sera de quelque utilité.

James Hogarth
Précédemment Sous-Secrétaire au
Département de l'Intérieur et
de la Santé d'Ecosse

PRESENTATION DE L'EDITION FRANCAISE

Le Bureau régional OMS de l'Europe a fait paraître, dans la série La Santé publique en Europe, un vocabulaire de la santé publique, rédigé en anglais par M. J. Hogarth et intitulé Glossary of Health Care Terminology. Fidèle à la politique de l'Organisation au sujet des langues de travail et conscient de l'utilité d'un tel document pour tous les travailleurs de la santé, le Directeur régional a décidé que ce vocabulaire serait traduit en français et en russe. L'édition française est publiée aujourd'hui.

La version française qui reste, bien entendu, aussi fidèle que possible au texte original, ne se présente pas toujours, cependant, comme une traduction littérale de la version anglaise. En effet, comme l'indique M. J. Hogarth dans son introduction, le Glossary of Health Care Terminology est inévitablement conditionné par les habitudes de langage et la terminologie anglaises. Certaines difficultés de vocabulaire qui y sont relevées ne se posent pas dans la langue française, alors que d'autres ont surgi lors de la rédaction en français. Celles-ci tiennent pour une part à des différences de vocabulaire, mais surtout à des différences de conception dans les systèmes, l'organisation et les personnels de santé publique.

C'est pourquoi quelques modifications ont été apportées au texte anglais, les principales d'entre elles concernant les points indiqués ci-après.

La forme et la présentation. Celles-ci ont été adaptées, lorsque c'était nécessaire, aux règles ou aux habitudes de la langue française. L'ordre dans lequel les alinéas se présentaient a été changé dans quelques rubriques pour des raisons de logique ou de plus grande clarté. Quelques rubriques ont été fusionnées parce que deux termes anglais, définis séparément, correspondaient à un terme français unique. D'autres rubriques, au contraire, ont été divisées en plusieurs, parce qu'un terme anglais avait reçu, dans la terminologie de l'OMS, plusieurs significations qui correspondent en français à des dénominations différentes. Mais aucune de ces modifications n'a porté sur le fond.

Les commentaires. Les commentaires qui accompagnaient les définitions ont été, en règle générale, conservés. Toutefois, certains d'entre eux ne pouvaient figurer dans la version française parce qu'ils étaient motivés par des problèmes de vocabulaire ou de conception propres au Royaume-Uni. En sens inverse, il a été nécessaire d'introduire certaines considérations pour faire face à des problèmes analogues, propres à la langue française ou à la situation en France.

Il a paru également opportun d'ajouter quelquefois dans le texte français des commentaires pour éclairer, expliquer ou nuancer une définition, alors que cela n'avait pas été utile en anglais.

1 Les définitions. La terminologie reproduite dans le vocabulaire est celle de l'Organisation mondiale de la Santé et les définitions qui y sont rapportées sont, en principe, celles qui ont été adoptées par l'OMS. Toutefois, les définitions retenues dans le vocabulaire proviennent de deux sources :

- a) dans la majorité des cas, elles ont été relevées dans des documents de l'OMS, très rarement dans des documents d'autres organisations internationales de la famille des Nations Unies;
- b) dans quelques cas, elles ont été tirées par l'auteur de dictionnaires ou de publications anglaises.

Les définitions provenant de la première source ont été en général établies officiellement en anglais et en français. C'est donc la version française de ces définitions qui doit figurer dans le vocabulaire. Cependant, parce que le contexte dans lequel certaines d'entre elles avaient été établies ne leur permettait pas d'atteindre au sens général souhaitable, il a été quelquefois nécessaire de les modifier, sauf si l'on pouvait faire appel à une autre définition officielle, en général ultérieure, qui remédiait à l'insuffisance constatée.

Le cas s'est également rencontré de définitions qui gagnaient en clarté et en précision d'être citées en français plus complètement qu'elles ne l'avaient été en anglais.

Enfin, il a paru bon parfois d'indiquer des définitions "officielles" supplémentaires qui n'avaient pas été retenues dans le texte anglais : certaines, parce qu'elles n'étaient pas encore publiées lors de la rédaction de l'édition originale, d'autres, parce qu'elles n'apportaient pas en anglais en supplément d'informations qui était, au contraire, appréciable en français.

L'absence de version "officielle" laissait une plus grande liberté pour les définitions provenant de publications britanniques ou de documents intérieurs de l'OMS rédigés seulement en anglais. Quelques-unes de ces définitions, en vérité très peu, ont été adaptées au sens généralement accordé au terme français correspondant.

Il est possible que les interprétations données de certains termes anglais ne soient pas exactes dans des pays francophones autres que la France. Il serait précieux, pour les éditions ultérieures, que les lecteurs de ces pays, et plus généralement ceux qui, bien que n'appartenant pas à des pays francophones, utiliseront la version française, fassent connaître au Bureau régional de l'Europe leurs observations à ce sujet.

En effet, sous sa forme actuelle et même en tenant compte du fait qu'il ne s'agit que de la terminologie de l'OMS, ce vocabulaire est, à l'évidence,

très incomplet. Si les travailleurs de la santé le trouvent utile, ce qu'on peut espérer, il faudra l'améliorer dans les éditions à venir. Pour cela, la collaboration de tous sera irremplaçable, et le Bureau régional recevra avec beaucoup d'intérêt les suggestions et propositions qui lui seront faites.

E. J. Aujaleu
Directeur général honoraire
de l'Institut national de la Santé
et de la Recherche médicale

